

RECONNAISSANCE DANS LE CADRE DU CENTENAIRE, 4^E TRIMESTRE DE 2017-2018 ET 2018-2019

CLUB DISTINGUÉ DU CENTENAIRE

Critères

- Critères du Club d'honneur +
- Croissance nette de +10 de l'effectif;
- Fondation d'un nouveau club adulte;
- Don sans restriction de 100 \$ à la Fondation;

Reconnaissance

- Écusson de bannière et certificat (président et secrétaire-trésorier);
- Un « souvenir » avec le logo du centenaire.



DISTRICT DISTINGUÉ DU CENTENAIRE

Critères

- Critères du district distingué +;
- Croissance nette de +100 de l'effectif;
- Don sans restriction de 10 000 \$ à la Fondation;

Reconnaissance

- Écusson de bannière et certificat (gouverneur et secrétaire-trésorier);
- Un « souvenir » avec le logo du centenaire.



PROMOTEUR DE L'EXCELLENCE DU CENTENAIRE

Critères

- Fonder un nouveau club adulte entre le congrès d'Ottawa et le 30 septembre 2019;

Reconnaissance

- Épinglette spéciale PDE du centenaire pour ruban de médaille;
- Il n'y a aucune limite quant à ce qu'un individu peut recevoir.

